



L'ECOLE DU MASSAGE
CONDITIONS GÉNÉRALES
DE VENTE



EDITÉ LE 08 DÉCEMBRE 2021

1 IDENTIFICATION DU VENDEUR

SAS L'école du Massage
110 rue de la Presle - 37100 Tours
N° de SIREN : 837 971 431 RCS Tours
N° de déclaration d'activité 24 37 03885 37 auprès
du préfet de la région Centre-Val de Loire
Téléphone : 02 47 78 30 71 - 06 22 612 612

2 OBJET ET CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SAS L'école du Massage ("L'organisme de formation L'école du Massage") consent au client, acheteur professionnel, (le « Client ») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'organisme de formation L'école du Massage (la « Formation »).

Le Client et L'organisme de formation L'école du Massage sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ». Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur accessible sur le site Internet www.lecoledumassage.fr.

Ces CGV concernent les formations présentielles et en classe virtuelle, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux de l'organisme de formation L'école du Massage ou dans des locaux loués par l'organisme. Les formations en classe virtuelle sont effectuées depuis un lieu laissé au choix du stagiaire.

3 DÉFINITIONS

Les parties s'accordent sur le fait que les termes utilisés dans les présentes CGV revêtent les définitions suivantes :

- « Vendeur » ou « L'organisme de formation L'école du Massage » : SAS L'école du Massage.
- « Client » ou « co-contractant » : bénéficiaire de la prestation ou intermédiaire.
- « Devis » ou « ordre d'insertion » : document précisant a minima la teneur et le contenu de la prestation délivrée par le vendeur ainsi que le ou les tarifs appliqués.
- « Conditions Générales de Vente » : Les Conditions Générales de Vente définissent les

modalités générales de vente des services/prestations délivrés par la SAS L'école du Massage.

4 CONDITIONS ET PIECES CONTRACTUELLES DE VENTE

Les pièces contractuelles sont les suivantes dans l'ordre décroissant d'importance :

-Les Conditions Générales de Vente : toute acceptation d'un bon de commande implique l'acceptation des CGV. Ce document comprend l'ensemble des conditions générales inhérentes à la délivrance de la prestation par la SAS L'école du Massage. Ces CGV sont accessibles sur le site internet de la SAS L'école du Massage : www.flecoledumassage.fr.

-Bulletin d'inscription, bon de commande et/ou ordre d'insertion : ce document doit impérativement être accepté et signé par le client pour faire débuter la prestation. Ce document comprend notamment la grille tarifaire, le prix et la durée.

5 MODIFICATIONS DES PRÉSENTES CGV

Ces CGV sont susceptibles d'être mises à jour ou modifiées, en cours d'exercice, afin de tenir compte de l'évolution de l'offre.

Le site internet www.lecoledumassage.fr porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client. Par ailleurs, la SAS L'école du Massage peut être amenée à procéder à des modifications de prix et/ou de caractéristiques du service.

L'annonceur sera informé de toute modification des conditions contractuelles, assortie de l'information selon laquelle ladite modification sera considérée comme acceptée sans retour de sa part dans un délai d'un mois. Pendant ce même délai d'un mois, le client (ou son intermédiaire) peut résilier, par écrit son engagement sans pénalités de résiliation et sans droit à dédommagement.

6 CONFIDENTIALITÉ

La SAS L'école du Massage et le co-contractant et/ou intermédiaire, reconnaissent que l'ensemble

des données ou informations d'ordre financier ou commercial qu'ils échangeront, dans le cadre des prestations, présentent un caractère strictement confidentiel. Cependant, la SAS L'école du Massage pourra, avec son accord, faire figurer le nom du co-contractant sur une liste de référence.

7 INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD ENTRE LES PARTIES

Les présentes Conditions Générales de Vente, le règlement intérieur ainsi que le devis et/ou ordre d'insertion expriment l'intégralité des obligations des parties, à l'exclusion de tout autre document, contrats ou échanges de lettres antérieurs à la signature du devis.

8 DISPOSITIONS DIVERSES

L'invalidité ou l'inapplicabilité de l'une des clauses des présentes Conditions Générales de Vente n'affectera pas l'application ou la validité des autres clauses des Conditions Générales de Vente. Cette clause sera alors remplacée par la disposition la plus proche possible.

9 DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de la relation client de la SAS L'école du Massage, responsable de traitement, plus particulièrement pour permettre à la SAS L'école du Massage de donner suite aux commandes et/ou inscriptions.

Ce traitement a également pour finalité d'inviter ses clients à participer à des manifestations en lien avec leur activité professionnelle. Pour ce faire, les données recueillies seront enregistrées dans le fichier général de gestion de la relation client de la SAS L'école du Massage, plus largement destiné à suivre la relation client quelle qu'en soit la nature, tarifée ou non, et ce quel que soit le moyen d'entrée en relation avec le client – visite ou à distance – qualification et enrichissement de ces données – comptabilisation et qualification des visites – suivi statistique.

Les destinataires de ces données sont les services de la SAS L'école du Massage. Ces informations

peuvent encore être communiquées à des partenaires ou à des personnes contractuellement liées à la SAS L'école du Massage, conformément à la loi « informatique et libertés », notamment dans le but de faire profiter les internautes de services personnalisés.

Le Client autorise expressément l'organisme L'école du Massage et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

Les données personnelles seront conservées pendant 3 ans maximum par la SAS L'école du Massage hormis les données légales inscrites au RCS/CMA le cas échéant qui seront conservées jusqu'à radiation. Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'information et aux libertés, tout internaute dispose d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des informations nominatives le concernant. Ce droit peut être exercé à tout moment par les moyens suivants : par courriel à contact@formassista.fr ou par courrier postal adressé à SAS L'école du Massage 110 rue de la Presle - 37100 Tours.

Les prestataires intervenant sur la base de données pour le compte de la SAS L'école du Massage peuvent avoir accès ou communication de tout ou partie de ces informations en raison de leurs prestations.

10 AFFICHAGE -PREUVES

La SAS L'école du Massage archivera les bons de commandes, les devis et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code Civil. Les registres informatisés de la SAS L'école du Massage seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

11 MODALITÉ D'INSCRIPTION

La demande d'inscription à une Formation doit être faite par le Client par l'envoi d'un bulletin complété et signé par le Client par courriel ou courrier.

Toute commande est ferme et définitive.

Pour toute inscription, un retour pour confirmation de réception est adressé au Client dans les 7 jours qui suivent la réception de la demande d'inscription, accompagné d'une convention de formation. L'accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. Le Client devra retourner un exemplaire de la convention de formation, revêtu du cachet de l'entreprise s'il y a lieu, à l'Organisme de formation.

Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. L'organisme de formation L'école du Massage s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 10 jours ouvrés avant la Formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exactes et le lieu de la Formation concernant les formations en présentiel, ou, le cas échéant, les instructions pour suivre la formation en classe virtuelle depuis un ordinateur.

Le lieu de Formation indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, L'organisme de formation L'école du Massage peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Dans les 10 jours ouvrés qui suivent la Formation, L'organisme de formation L'école du Massage adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la Formation ainsi que l'attestation de fin de Formation. Il appartient au Client de vérifier l'imputabilité de l'action de Formation.

12 MODALITE DE FORMATION

L'organisme de formation L'école du Massage est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Les durées des formations sont précisées sur le site www.lecoledumassae.fr et sur les documents de communication de l'Organisme de formation.

Les participants des Formations sont tenus de se présenter à l'heure de début de formation et d'être présent pour l'intégralité du temps de formation.

Une liste du matériel nécessaire pour la formation est remise par l'organisme de formation aux participants des Formations au moins 10 jours avant le début de la formation. Ce matériel doit être composé d'éléments courants et ne nécessitant pas d'achat spécifique. Les participants des formations sont tenus de fournir ce matériel propre tout au long de la formation.

Pour accéder aux classes virtuelles, le client doit posséder son propre ordinateur équipé d'un accès internet à haut débit.

L'organisme de formation ne peut être tenu responsable des éventuels problèmes de connexion internet. En cas de mauvaise qualité, rendant la classe virtuelle impossible, le support des cours peut être réalisé par mail ou par téléphone. Dans ce cas, aucune demande de remboursement ou diminution du coût de la formation ne peut être réclamé.

Les participants des Formations sont tenus de respecter le règlement intérieur de la SAS L'école du Massage et plus largement le règlement intérieur de l'établissement d'accueil lors d'une formation en présentiel.

L'organisme de formation L'école du Massage se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

L'organisme de formation L'école du Massage ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation (ci-après "la Documentation") remise au Client, cette dernière devant être considérée comme un support pédagogique qui ne saurait être considéré comme un manuel pratique ou un document officiel explicitant la réglementation applicable.

Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la Formation et n'engagent en aucun cas L'organisme de formation L'école du Massage sur leur exhaustivité. Il est précisé que l'organisme de formation L'école du Massage n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.

13 REMPLACEMENTS - ANNULATIONS REPORTS

Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.

Les absences au cours ne donnent pas droit à un cours particulier de rattrapage. Le client s'engage à rattraper seul son retard

Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit dans les 30 jours ouvrés.

Une annulation intervenant plus de 30 jours ouvrés avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant moins de 30 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation ou à un report de formation, demandé par le client et validé par la société.

L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une Formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette Formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 10 jours ouvrés avant la date de la Formation. L'Organisme de formation n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.

L'organisme de formation L'école du Massage se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

L'organisme de formation peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais.

Sont aussi considéré comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel de l'Organisme de Formation peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

L'organisme L'école du Massage informe l'organisation signataire du contrat a minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

L'Organisme de formation L'école du Massage se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant

par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais.

14 TARIF ET RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Le tarif est affiché net de taxes. L'organisme de formation L'école du Massage atteste être exonéré de TVA.

Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, par chèque ou virement.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'Organisme de formation L'école du Massage se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. L'organisme de formation L'école du Massage pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

Le règlement est à la charge du stagiaire, de l'entreprise dans laquelle il est employé ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session.

En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au Client :

-De faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

-De l'indiquer explicitement sur son bulletin

d'inscription ou sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur.

-De transmettre l'accord de prise en charge avant la date de Formation.

-De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'Organisme de formation L'école du Massage n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du prix de la Formation.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le prix de la Formation, le reliquat sera facturé au Client. En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de Formation, le Client sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

15 OBLIGATIONS DU STAGIAIRE

Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur du lieu où se déroule la formation pour les formations en présentiel.

Concernant les formations, le client s'engage à respecter les horaires de formation et les modalités d'exécution qui lui ont été préalablement transmises.

Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer la feuille de présence mise à sa disposition (signature manuscrite pour les formations présentielles ou via Digiforma pour les formations en classe virtuelle). Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.

Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage.

16 MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'utilisation des documents remis lors des cours est

soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

17 ACCEPTATION DES CGV

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente et le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable (disponible sur simple demande).

18 LOI APPLICABLE

Toute demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit à l'organisme de formation L'école du Massage, qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

19 RESILIATION

En cas de manquement par l'une ou l'autre des parties à l'une des obligations au titre des présentes, l'autre partie pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre le cas échéant.

En cas de résiliation, toute prestation déjà réalisée par la SAS L'école du Massage à la date de la résiliation sera due par le client.

20 RENSEIGNEMENT ET RECLAMATION

Toute demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit à l'organisme de formation L'école du Massage, qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

21 DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DÉDIT

À compter de la date de signature du présent contrat, le bénéficiaire d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Si le bénéficiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

22 RESPONSABILITÉ

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation L'école du Massage.

La responsabilité de la SAS L'école du Massage au titre du contrat ne saurait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable

au fait d'un tiers même s'il est prévisible, à la faute du client, ou à la survenance d'un événement de force majeure tel que défini par les juridictions françaises ou à tout autre événement qui n'a pas été raisonnablement sous le contrôle de la SAS L'école du Massage.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de la SAS L'école du Massage devrait être établie, et retenue à raison d'un préjudice subi par le client et imputable exclusivement au produit/service acheté, celle-ci est limitée au montant de l'achat.

Le client reconnaît que la SAS L'école du Massage n'est soumise qu'à une obligation de moyens en ce qui concerne la continuité de ses services. Toute réclamation déposée par un client contre la SAS L'école du Massage doit être formulée dans les 3 (trois) mois suivants l'apparition de l'évènement objet de la réclamation.

23 LITIGES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la **COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS** quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

La présente clause est stipulée dans l'intérêt de l'organisme FormAssista qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

24 ELECTIONS DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par l'organisme L'école du Massage à son siège social à 110 rue de la Presle - 37100 Tours

Fait à Tours, le 08 décembre 2021

Marie Blaszczyk, Directrice de l'école du Massage





L'ECOLE DU MASSAGE

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

EDITÉ LE 09 DÉCEMBRE 2021

1 UTILISATION DU MATÉRIEL

Chaque participant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié ou prêté en vue de sa formation. Les participants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Pour chaque session de formation, les participants s'engagent à fournir le matériel (linge) détaillé sur la convocation.

La législation interdit la duplication des logiciels, vidéos ou autres supports pédagogiques. En cas de non-respect, la responsabilité du participant sera engagée.

2 RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE DU MASSAGE EN CAS DE VOL OU ENDOMMAGEMENT DE BIENS PERSONNELS DES PARTICIPANTS

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les participants dans l'enceinte du lieu de formation (salle de cours, vestiaires, patio...).

L'école du massage décline toutes responsabilités quant aux effets personnels (sac, portable...) laissés dans les salles.

L'animateur ne peut pas fermer sa salle lors de la pause déjeuner.

3 INTERDICTIONS ET RESTRICTIONS

Depuis le 1er février 2007, il est interdit, en France, de fumer dans tous les lieux dits à usage collectif, c'est-à-dire lieux de travail et lieux accueillant du public (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006).

La loi du 26 janvier 2016 interdit l'usage de la cigarette électronique dans les lieux de travail fermés et couverts à usage collectif. Cette interdiction s'applique à compter du 1er octobre 2017 (décret n° 2017-633 du 25 avril 2017).

L'utilisation du téléphone portable pouvant nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration

nécessaire aux activités d'enseignement, son usage sera limité au cadre de la formation. Les appareils devront être réglés en mode silencieux et les appels passés sur les temps de pause le seront en dehors des espaces communs.

4 RESPECT DES PRINCIPES DU VIVRE ENSEMBLE, DE LAÏCITÉ ET DE PLURALISME

Les participants ont le devoir de respecter la pudeur, l'intimité, la religion et tous les paramètres individuels des intervenants, des autres participants ou de toute autre personne présente sur le lieu de formation.

Chacun applique le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et ses convictions.

5 RÈGLES SANITAIRES ET DE SÉCURITÉ

Les participants ne doivent en aucun cas apporter des objets dangereux dans l'enceinte de l'école. La possession et/ou la consommation d'alcool et de drogues (hors prescription médicale) est également interdite sur le lieu de formation et dans l'enceinte de l'école du Massage.

Les participants apportent un matériel (linge) propre au cours de la formation. Ils s'assurent de respecter les règles d'hygiène personnelle adaptée à la pratique du massage.

Tous les participants s'obligent à respecter les mesures sanitaires et de sécurité d'usage.

En cas de blessure ou de malaise d'un participant au cours d'une formation, celui-ci sera pris en charge par un ou plusieurs membres de l'équipe de l'école du Massage. Au moindre doute sur la gravité de l'état du participant, les pompiers seront appelés.

Il est rappelé que ni les formateurs ni les participants ne sont pas habilités à donner un médicament.

6 PAUSES ET REPAS

Deux pauses sont prévues au cours de la journée de formation. La première vers 11h00 et l'autre vers 16h00 et pour une durée de 15 minutes.

Une pause déjeuner de 60 minutes est prévue à partir de 12h30 ou 13h00.

Les participants ont la possibilité de déjeuner dans l'espace de formation dans la limite des mesures sanitaires imposées par le ministère de la santé.

Il sera demandé de choisir des aliments ne dégageant pas d'odeur forte.

Si le réfrigérateur et le four sont en état de marche, les participants peuvent les utiliser, ils peuvent également se servir de la vaisselle disponible dans l'espace cuisine.

Le tri sélectif est pratiqué à L'école du Massage, les participants s'engagent à le respecter.

Les participants sont encouragés à s'hydrater tout au long de la formation, les boissons seront gardées dans des récipients fermés (bouteilles, gourdes,...) plutôt que dans des tasses ou verres plus faciles à renverser.

7 SANCTION

Le bon déroulement des formations est facilité lorsque chacun y prend sa part de responsabilité.

En cas de problème grave, L'école du massage peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des Participants :

- Rappel à l'ordre
- Exclusion définitive

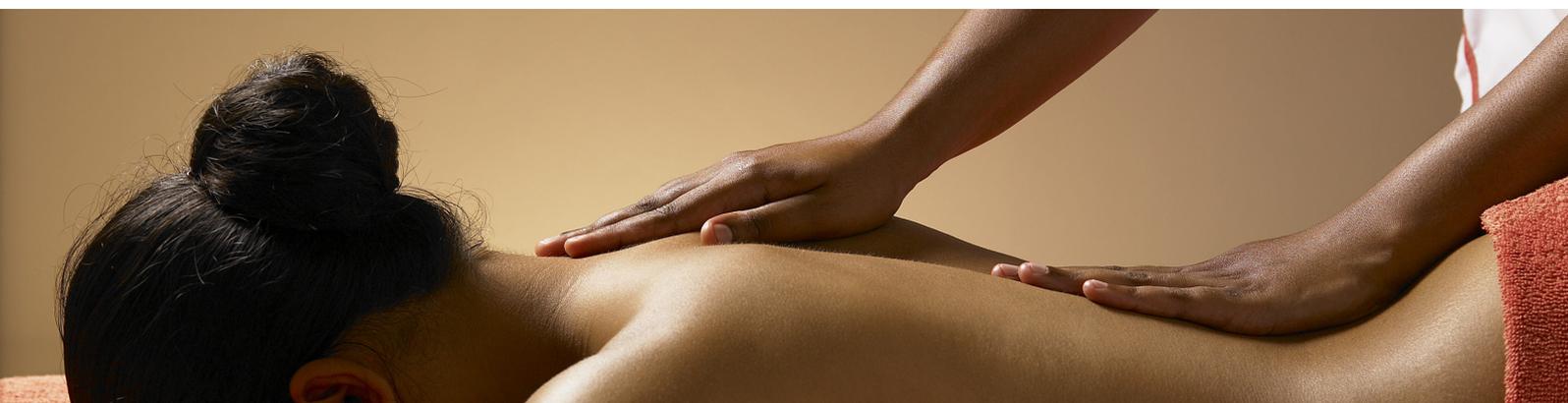
Cette décision ne sera prise qu'après information préalable de l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications.

8 PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

Les procédures disciplinaires appliquées suivront les dispositions des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.

Fait à Tours, le 09 décembre 2021

Marie Blaszczyk, Directrice de l'école du Massage





L'ECOLE DU MASSAGE

POLITIQUE DE PROTECTION
DES DONNÉES

EDITÉ LE 09 DÉCEMBRE 2021

A L'école du Massage, la protection de vos données personnelles est une priorité.

Dans le cadre des actions de formation que nous réalisons, nous sommes amenés à recueillir des données à caractère personnel vous concernant.

Le but de cette politique est de vous informer sur les modalités selon lesquelles nous traitons ces données en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »).

1 QUI EST RESPONSABLE DE TRAITEMENT?

Le responsable de traitement est la SAS L'école du Massage immatriculée au RCS de Tours, sous le numéro 837-971-431 et dont le siège social est situé au 110 rue de la Presle - 37100 Tours

2 QUELLES DONNÉES COLLECTE T'ON?

Une donnée à caractère personnel est une donnée qui permet d'identifier un individu directement ou par recoupement avec d'autres données.

Nous collectons des données qui relèvent des catégories suivantes :

- Des données d'identification (notamment vos nom, prénoms, adresse email et postale, numéro de téléphone) ;
- Des données de connexion (notamment votre adresse IP et log de connexion) ;
- Des données relatives à votre vie professionnelle (notamment vos diplômes, votre profession) ;
- Des données issues des emails que vous avez échangés avec nos équipes (par exemple : le contenu des emails, leurs dates) ;
- Des données économiques et financières (par exemple : RIB, données relatives à vos cartes bancaires).

Les données obligatoires sont indiquées lorsque vous nous fournissez vos données. Elles sont signalées par un astérisque et sont nécessaires pour réaliser nos actions de formation.

3 QUI SONT LES DESTINATAIRES DE VOS DONNÉES ?

Auront accès à vos données à caractère personnel :

(i) Le personnel de notre société ;

(ii) Nos sous-traitants : prestataire d'hébergement, logiciel de gestion des formations, prestataire d'envoi de newsletters, outil CRM ;(iii) Le cas échéant : les organismes publics et privés, exclusivement pour répondre à nos obligations légales.

4 VOS DONNÉES SONT-ELLES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRANSFÉRÉES HORS DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Vos données sont conservées et stockées pendant toute la durée des traitements sur les serveurs de la société Amazon Web Services situés dans l'Union européenne.

Dans le cadre des outils que nous utilisons (voir article sur les destinataires concernant nos sous-traitants), vos données sont susceptibles de faire l'objet de transferts hors de l'Union européenne. Le transfert de vos données dans ce cadre est sécurisé au moyen des outils suivants : ces données sont transférées dans un pays ayant été jugé comme offrant un niveau de protection adéquat par une décision de la Commission européenne.

5 SUR QUELLE BASE LÉGALE, POUR QUELLES FINALITÉS ET PENDANT COMBIEN DE TEMPS CONSERVE T'ON VOS DONNÉES PERSONNELLES?

Finalités	Bases légales	Durées de conservation
Fournir nos services de formation en présentiel	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées en base active pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de cette dernière, à des fins de prospection. En outre, vos données sont archivées pendant 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale à des fins probatoires, en archivage intermédiaire.
Fournir nos services de formations disponibles via notre plateforme e-learning (formations en direct et en replay)	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées en base active pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de cette dernière, à des fins de prospection. En outre, vos données sont archivées pendant 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale à des fins probatoires, en archivage intermédiaire.
Procéder au paiement des formations en ligne, effectuer les opérations relatives à la gestion des clients concernant les contrats, factures et suivi de la relation avec les clients.	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et augmentée d'un délai de 3 ans à compter de la fin de cette dernière. En outre, vos données (à l'exception de vos coordonnées bancaires) sont archivées à des fins probatoires pendant une durée de 5 ans. Concernant les données relatives à votre carte bancaire, elles sont conservées par notre prestataire de service de paiement (*). Les données relatives au cryptogramme visuel ou CVV2, inscrit sur votre carte bancaire, ne sont pas stockées.
Constituer un fichier de clients	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et sont supprimées à l'expiration d'un délai de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.
Adresser des newsletters, sollicitations et messages promotionnels	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées pendant 3 ans à compter de votre dernier contact.
Répondre à vos demandes d'information	Exécution d'un contrat que vous avez souscrit	Les données sont conservées pendant le temps nécessaire au traitement de votre demande d'information et supprimées une fois la demande d'information traitée.
Se conformer aux obligations légales applicables à notre activité	Se conformer à nos obligations légales et réglementaires	Pour les factures : les factures sont archivées pendant une durée de 10 ans. Gérer les demandes d'exercice de droits Se conformer à nos obligations légales et réglementaires Si nous vous demandons un justificatif d'identité : nous le conservons seulement pendant le temps nécessaire à la vérification d'identité. Une fois la vérification effectuée, le justificatif est supprimé. Si vous exercez votre droit d'opposition à exercer de la prospection : nous conservons cette information pendant 3 ans.

Fait à Tours, le 09 décembre 2021

Marie Blaszczyk, Directrice de l'école du Massage

SAS L'Ecole du Massage
110 rue de la Presle - 37100 Tours
02 47 78 30 71 - contact@lecoledumassage.fr
SIREN : 837 971 431 RCS Tours - APE 8559B - SASU capital 1000€
NDA 24 37 03885 37 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire